

# COMPTE-RENDU

## Réunion du Comité Syndical

du 25 novembre 2021

Présents : **Présents** : Mesdames SALLES Dominique, CHAPOULIE Françoise, BRAJOU Fanny, **Messieurs** RIGAL Christian, ROUSSELY Bernard, DAVID J-Pierre, DUMOND Christian, CAPEL Gérard, FLEURY Yves, FAURE J-Pierre, TRONCHE Jean, POUCHOU Yves, MONTEIL J-Michel, LAFFAIRE André, MANIERE Christian, LANOIR J-Noël, MADRANGE Christian, MULLER J-Luc, SAULLE Georges, LASCOUTOUNAS J-Paul, ROME J-Marie, CHIRIER J-Marc, BELLO Luc, MOULIN J-Marie, DAURAT J-Pierre, YACINE Ali, CARON Christophe, LENFANT Michel, LACHAUD Guy, LABROUSSE Jacques, POUGET J-Marc, COMBE Emmanuel, RATEAU Marc, SERRE Laurent, DUPAS Eric, MAGNAUD Franck, MOSQUERA Vincent, CHASSAGNARD Roger, FAUGERES Gérard, TRAEN William.

Vu la LOI n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 (1)

Et l'ordonnance :

Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 – Article 6 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19

### Ordre du jour :

- 1- Approbation du compte rendu du comité syndical du 9 septembre 2021
- 2- Désignation d'un secrétaire de séance
- 3- ADMINISTRATION GENERALE
  - Complément RIFSEEP (Régime Indemnitare)
  - Point sur le Personnel de la FDEE19
- 4- COMMUNICATION
  - Point sur le Concours Ecoloustic
  - Carrefour des Territoires à LIMOGES
  - Congrès FNCCR du 25 au 27 octobre 2022 à RENNES
- 5- FINANCES
  - Participations Communales 2022
  - Décisions modificatives
  - Point budgétaire - Budget principal
- 6- TRANSITION ENERGETIQUE
  - Groupement d'achat d'énergie, point sur le marché à venir
  - Déploiement des Bornes de recharge, Marché 2022-2023
  - Ouverture à des Energies Alternatives - Ouvertures de Discussion
- 7- ELECTRIFICATION RURALE
  - Arbitrage du programme travaux Article 8-2022
  - Point sur l'avancée de la Négociation du Cahier des Charges
  - Urbanisme - impact de certaines prescriptions des PLUi
  - Convention PCT
  - Convention constitutive d'un groupement de commande et marché de travaux pour la réhabilitation de l'avenue Jean JAURES à MALEMORT
  - Conventions
- 8- ECLAIRAGE PUBLIC
  - Point sur le financement des travaux CRTE de la Communauté de Communes XVD
  - Compétences Maintenance et Exploitation de l'Eclairage Public - Ouverture des discussions
- 9- QUESTIONS DIVERSES

## **PREAMBULE**

Monsieur DUMOND remercie les membres pour leur large participation et Monsieur GRANET de la Paierie départementale qui travaille étroitement avec les secrétaires du siège et des secteurs

## **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur DUMOND demande de rajouter un point à l'ordre du jour concernant la mise à jour du tableau des emplois car Monsieur Eric SIMON a été reçu au concours d'ingénieur. Le Comité Syndical l'approuve à l'unanimité.

## **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur FLEURY est désigné secrétaire de séance.

## **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 9 SEPTEMBRE 2021**

Le compte rendu de la réunion du 9 septembre 2021 n'a fait l'objet d'aucune observation. Le Comité Syndical l'approuve à l'unanimité.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

### **- Complément RIFSEEP**

Monsieur DUMOND indique que la mise à jour d'éléments du RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est nécessaire. Le RIFSEEP a été mis en place il y a 5 ans avec des emplois existants alors que certains postes n'existaient pas.

## ***FILIERE ADMINISTRATIVE***

Il s'agit d'ajouter un emploi de rédacteur principal 1<sup>ère</sup> classe, un emploi de rédacteur principal 2<sup>ème</sup> classe

L'enveloppe annuelle maximale est déterminée par la loi et on ne peut pas la dépasser. La commission RH se réunira pour discuter de l'ajout d'un poste d'attaché.

Il y a une grille avec des critères définissant un nombre de points pour le calcul de l'indemnité.

Mme VIGER a fait valoir son droit à mutation. Elle quitte son poste dès la fin de ce mois de novembre 2021, elle nous quitte pour des raisons personnelles pour aller travailler à la mairie de Limoges dès le 1<sup>er</sup> décembre 2021. Dans l'urgence nous avons fait appel à candidatures. Le poste a été publié et 9 candidats ont répondu. 6 candidats ont été convoqués, 5 seulement sont venus. Le jury était composé de Laurent BARTHUEL, de Marc RATEAU et de moi-même.

A l'issue des entretiens et après une nuit de réflexion, 2 profils statutaires ont été présélectionnés : un homme et une femme. C'est l'homme qui a été retenu qui avait un profil avec du potentiel, avec un grade de rédacteur principal. Il s'est finalement désisté 10 jours après avoir accepté le poste. Et nous avons rappelé la candidate qui était en 2<sup>ème</sup> position et elle a accepté le poste. C'est une dame qui occupe le poste secrétaire de mairie de Vitrac, elle a le grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe. Elle utilise les mêmes logiciels que la fédération. Elle devrait pouvoir intégrer son poste à la Fédération le 1<sup>er</sup> février 2022 dans le meilleur des cas, selon la situation de recrutement à la mairie de Vitrac car il y a des problèmes de remplacement des secrétaires de mairie au niveau du Centre de Gestion.

## ***FILIERE TECHNIQUE***

Eric SIMON a passé le concours d'ingénieur à Carcassonne. Il a été reçu et il est inscrit sur la liste d'aptitude. Il le mérite car il représente « la rigueur même », et c'est un agent en qui nous avons une totale confiance.

Afin de respecter l'engagement pris dans Les Lignes Directrices de Gestion sur lesquelles nous nous étions engagés, à savoir nommer les agents dans leur poste quand ils seraient reçus à un concours, il est nécessaire de créer un poste d'ingénieur pour Eric SIMON. Pour rappel, Julien RENOUE et Thomas SIBERT qui étaient adjoints techniques ont réussi leur concours de technicien territorial et ont aussi été nommés dans le grade de technicien. Les agents qui ont eu leur concours sont stagiaires pendant un an avant d'être titulaires.

Monsieur DUMOND demande aux membres de bien vouloir lui permettre de modifier le tableau des emplois afin de pouvoir créer le poste d'ingénieur territorial.

Approuvé à l'unanimité

Monsieur DUMOND donne la parole au directeur pour le prochain point.

## **COMMUNICATION**

### **Concours Ecoloustic**

Monsieur BARTHUEL indique qu'à ce jour, il y a un peu plus d'écoles qui se sont inscrites. Le DASEN a été relancé. C'est Camille qui s'en occupe. On constate que le côté Xaintrie est prégnant sur la Fédération. On a donné un délai jusqu'au 30 novembre 2021 pour relancer les écoles qui ne se sont pas inscrites auprès du DASEN qui transmettra à la FDEE19.

Camille va appeler toutes les écoles pour leur proposer qu'on se déplace sur place pour mieux expliquer le concours et son déroulé. On espère et on attend jusqu'au dernier jour que quelques écoles s'inscrivent.

### **Carrefour des territoires à Limoges**

Le carrefour des territoires est organisé par la Région Nouvelle Aquitaine sur 4 dates : Pau, Bordeaux, Niort et Limoges.

Pour Limoges, la date est le 14 décembre 2021 toute la journée. Les instances administratives se regroupent au niveau de la Maison de la Région pour commenter leurs missions.

La FDEE19 et les autres syndicats présenteront ce qu'ils font au niveau de la Nouvelle Aquitaine et de la Corrèze. Pour celles et ceux que ça intéresse, il faut s'inscrire car il y a peu de places. Certains ont invité des maires et des présidents de ComCom.

### **Congrès FNCCR de Rennes**

Monsieur DUMOND et Monsieur BARTHUEL indique que, généralement, la Fédération Nationale fait un congrès tous les 3 ans. Le prochain se tiendra les 25, 26 et 27 septembre 2022 à Rennes. Pour rappel, le dernier se tenait à Nice.

Le FNCCR ne finance plus l'hébergement dans les hôtels mais seulement les repas et les entrées.

En conséquence, il faudra inscrire la dépense au niveau du budget dans le cadre des manifestations. Le Président ajoute que, les années précédentes, on remplissait une grande voiture pour y aller à 5 personnes et propose aux personnes intéressées de le faire savoir.

## **FINANCES**

### **Participations communales 2022**

Monsieur DUMOND propose de faire participer les communes pour tous les secteurs et pour toutes les communes à l'identique de ce qui était voté les années précédentes. La moyenne de cette participation est de 5,52 € par habitant. Certains secteurs sont un peu hauts et d'autres sont un peu bas.

La Fédération aide les communes et demande de les faire participer.

Ça permet de faire 731 696 € de travaux, c'est intéressant car ça rentre intégralement dans le calcul du R2 parce que ce sont des travaux faits en autofinancement.

Monsieur MANIERE prend la parole pour dire qu'il y a de grosses disparités et des écarts de 10, 11 ou 12 €uros entre les participations aux communes. Certains secteurs ont peut-être besoin de ces 10 ou 11 €uros.

Monsieur DUMOND répond que ce sont de mauvaises habitudes. Ce sont des chiffres qui avaient été repris des anciens syndicats primaires.

Monsieur BARTHUEL indique qu'il faut travailler intelligemment sur ce dossier. Pour calculer les participations communales, il a été fait une formule entre le potentiel fiscal et le nombre d'habitants. L'idée est d'harmoniser en compensant davantage les secteurs qui n'ont pas trop de moyens pour

les aider à faire des travaux et moins les secteurs qui ont déjà les moyens de faire des travaux .  
 Dans le principe, il faut continuer à faire participer les communes.  
 Il y aurait une part fixe et une part variable.  
 Monsieur DUMOND met au vote la participation des communes (voir tableau annexe 1)

Approuvé à l'unanimité

## DECISIONS MODIFICATIVES

Monsieur DUMOND considérant que les crédits ouverts aux articles suivants du budget de l'exercice 2021 sont insuffisants propose les décisions modificatives suivantes :

Augmentation de crédits (taxe sur l'électricité)

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	comptes	montants	comptes	montants
<b>65-AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b> Taxe sur l'électricité	658881	400 000,00		
<b>73-IMPOTS ET TAXES</b> Taxe sur la consommation finale d'électricité			7351	400 000,00
<b>TOTAUX</b>		400 000,00		400 000,00

Ajustement amortissements (SIE de La Roche Canillac)

Un relais TDF qui a été installé à Gros-Chastang

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
<b>011 - CHARGES A CARACTERE</b> Réseaux	615232	43 720,00		
<b>023 - VIREMENT A LA SECTION</b> Virement à la section d'investissement		43 720,00	023	43 720,00
<b>DEPENSES - FONCTIONNEMENT</b>		43 720,00		43 720,00
<b>041 - OPERATIONS</b> <b>00001 - Opérations financières</b> Créances sur transfert de droits à			27622	52 200,00
<b>23 - IMMOB EN COURS</b>				313 320,00
<b>02103 - FACE S 2021</b> Immo. corpor. en cours - Instal.,			23151	77 400,00
<b>02104 - FACE C 2021</b> Immo. corpor. en cours - Instal.,			23151	133 320,00
<b>02105 - FACE AB Rft</b> Immo. corpor. en cours - Instal.,			23151	102 600,00
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		0,00		365 520,00
<b>021 - VIREMENT DE LA SECTION</b> <b>00001 - Opérations financières</b> Virement de la section de			021	43 720,00
<b>041 - OPERATIONS</b> <b>00001 - Opérations financières</b> Immo. corpor. en cours - Instal.,			23152	52 200,00
<b>13 - SUBVENTIONS</b>				163 700,00
<b>02104 - FACE C 2021</b> Subv. équipmt non transf. - Autres			1328	92 500,00
<b>02105 - FACE AB Rft</b> Subv. équipmt non transf. - Autres			1328	71 200,00
<b>27 - AUTRES IMMOBILISATIONS</b>				52 200,00
<b>00001 - Opérations financières</b> Créances sur transfert de droits à			27621	52 200,00
<b>RECETTES - INVESTISSEMENT</b>		0,00		311 820,00

Réajustement programme TX ER 2021(SIE d'Ayen)

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
<b>023 - VIREMENT A LA SECTION</b>		<b>27 500,00</b>		
Virement à la section d'investissement	023	27 500,00		
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE</b>				<b>27 500,00</b>
Participation ENEDIS (PCT)			75883	12 400,00
Participations ponctuelles des			75885	15 100,00
<b>TOTAUX EGAUX -</b>		<b>27 500,00</b>		<b>27 500,00</b>
<b>021 - VIREMENT DE LA SECTION</b>				<b>27 500,00</b>
<b>00001 - Opérations financières</b>				
Virement de la section de			021	27 500,00
<b>041 - OPERATIONS</b>		<b>5 500,00</b>		<b>5 500,00</b>
<b>00001 - Opérations financières</b>				
Immo. corpor. en cours - Instal.,			23152	5 500,00
Créances sur transfert de droits à	27622	5 500,00		
<b>23 - IMMOBILISATIONS EN COURS</b>		<b>33 000,00</b>		
<b>00088 - PROGRAMME 2021 HP-</b>				
Immo. corpor. en cours - ER	23151	33 000,00		
<b>27 - AUTRES IMMOBILISATIONS</b>				<b>5 500,00</b>
<b>00001 - Opérations financières</b>				
Créances sur transfert de droits à			27621	5 500,00
<b>TOTAUX EGAUX -</b>		<b>38 500,00</b>		<b>38 500,00</b>

Le Comité Syndical approuve les 3 décisions modificatives à l'unanimité.

### Point budgétaire

Monsieur DUMOND dit qu'un point a été fait sur les recettes et les dépenses de la Fédération. Tout est conforme pour décembre 2021 avec un taux de réalisation de 91 % pour le budget principal. Les payes de décembre ont été anticipées.

En ce qui concerne les recettes, on compte sur une hausse de 250 000 € de taxe sur l'électricité La raison de cette hausse est-elle la relance ?

La PCT est en légère hausse. Une très bonne nouvelle, on devrait toucher 200 000 € de plus que prévu pour les appuis communs grâce à la pose de la fibre (les opérateurs qui posent la fibre donnent 25 € par support) sans intégrer les travaux de SFR de Tulle.

Nous sommes en pleine négociation du cahier des charges. Si on ne fait rien sur la redevance R2, on aura moins 300 000 € par rapport à celle qu'on a eu en 2021. Il faut dire que c'est la mauvaise année. Ce qui rentre sur la redevance R2, c'est toujours les travaux réalisés 2 ans avant, donc en 2020, année où il y a eu le Covid. Heureusement que les entreprises avaient énormément de retard qu'elles ont pu le combler pendant le Covid, notamment au niveau administratif, et ça a limité un peu la casse.

Monsieur BARTHUEL ajoute qu'on n'a pas encore ciblé les dépenses énergétiques des bornes.

Il y a eu une augmentation de 250 % qu'on n'avait pas prévu au départ. On ne pensait pas que, pendant l'été, Egletons monterait si haut, comme Uzerche, Naves ou Malemort.

L'année prochaine, il faudra adapter pour l'année 2022.

### TRANSITION ENERGETIQUE

Le FACE nous a proposé un nouvel appel pour un plan de relance. Il fallait répondre avant le 15 novembre et la réponse a été faite le 15 novembre à 23h59. Le dossier avait été envoyé 15 jours avant. On a sauté sur l'occasion.

Il a été proposé 2 bornes de 50 kw pour 60 000 €. On a aussi proposé en Eclairage Public. Thomas a fait le point. On a proposé 640 armoires à rénover avec des systèmes de gestion à intégrer. Ça fait un total de 1 600 000 € qu'on a demandé. On tente et on verra bien ce qu'on aura mais ce sera toujours ça de gagner.

## **Le Groupement d'Achat Energie**

Il est difficile de donner des montants car les prix se sont envolés.

Une communication sera faite le 2 décembre à ce sujet. Les tarifs C5 et les tarifs bleus et TRV vont prendre 10 points

C'est compliqué pour les tarifs jaune (pas de TRV) notamment à cause de l'ARENH.

On demande aux fournisseurs de faire un calcul : un pourcentage d'ARENH (base 42 €) et un pourcentage de marché. C'est comme ça qu'il constitue son prix. On a 35000 contrats sur le Groupement, 3500 sur la Fédération.

En 2023, le prix tiendra compte de positions sur le marché de gros et ainsi de suite en 2024.

Si le marché descend et comme le pourcentage est contractuel, le prix descendra.

C'est très complexe.

On a une personne qui regarde les prix du marché tous les jours.

Sébastien CAIX a été embauché le 10 octobre 2021 pour gérer les groupements d'achat et la mobilité électrique. C'est l'interlocuteur des communes.

Je vais aller à la réunion avec Sébastien à Albi le 30 octobre prochain pour lui présenter les autres collègues constituant un groupe de travail. Il reste de la place dans la voiture pour les élus que ça intéressent. Ça commence à 8h30 sous réserve

Le Tarn est coordonnateur avec les fournisseurs.

Une réunion pour présenter le marché est prévue en janvier ou en février.

Les communes adhérentes au groupement d'achat ont été destinataire de la part du fournisseur d'un tableau à remplir.

Monsieur DUMOND indique qu'il faut renvoyer ces éléments avant le 5 décembre à Sébastien. Monsieur BARTHUEL précise qu'il s'agit de faire la vérification des points de livraison pour le nouveau fournisseur et cela évite des problèmes.

Marc RATEAU prend la parole pour dire que c'est une deuxième vérification.

Les communes qui n'ont pas adhéré au Groupement d'Achat ont fait des appels d'offre mais personne n'a répondu. On ne leur coupera pas le courant mais, selon la clause qui s'applique, ils auront un fournisseur au prix du kw fixé par l'Etat.

## **Déploiement des bornes de recharges : marché 2022-2023**

Monsieur BARTHUEL prend la parole pour indiquer que le marché d'installation des bornes de recharge a été lancé. La réponse était le 22 novembre : 6 entreprises ont répondu dont une qui s'est excusée car elle ne pouvait pas donner de suite. Il y a 5 fournisseurs connus : Scopelec, SPIE, SEGEC, SDEL, MIANE. Il va analyser les mémoires et le bordereau rapidement,

On va essayer d'organiser une commission d'appel d'offre avant la fin de l'année pour pouvoir le valider le marché au dernier comité pour pouvoir lancer les travaux en début d'année prochaine.

Il présente ensuite les dépenses d'investissement concernant les bornes : Il y a 26 bornes (21 normales et 5 rapides) qui ont été installées pour 302 901 €. HT

Les recettes (Région, CD19, Advenir, le FACE, les participations des communes) arrivent au fur et à mesure. On est à 77 % d'aide à l'investissement.

En fonctionnement, les dépenses pour la supervision et la maintenance s'élèvent à 25 000 € pour 10 000 € de recettes de charges.

Ce sont les bornes rapides qui « dépensent » le plus mais qui « rapportent » le plus.

L'idéal serait d'équilibrer les dépenses et les recettes.

L'équilibre se fait en général au bout de 3 ou 4 ans

Malgré un emplacement sur un lieu touristique (exemple : sur le château de Ventadour qui a été mis en place le 31 juillet), certaines bornes connaissent une utilisation en marge.

Il ne faut pas oublier le territoire. Par exemple sur le plateau Xaintrie.

Il faudra que la fréquentation s'équilibre entre les bornes très utilisées situées dans des endroits stratégiques et d'autres beaucoup moins. Il faudra aussi savoir faire évoluer le prix de la recharge.

On est à un an et demi depuis le départ du déploiement

## **Ouverture à des Energies Alternatives**

Monsieur DUMOND indique que nos voisins du Lot et Garonne se sont lancés sur un pallier alternatif à l'hydrogène qui est le GNV (gaz naturel vert). Ils ont monté l'équivalent de MOBIVE qu'ils

appellent TEMOB. Le Syndicat d'Energie du 47 nous a abordé pour nous demander si on était intéressé par l'installation d'une station gaz à Brive. Une visite sera organisée à Agen pour découvrir ce type de station. Monsieur DUMOND invite ceux qui le souhaitent à participer à cette visite

## **ELECTRIFICATION RURALE**

### **Arbitrage du programme travaux Article 8 – 2022**

Monsieur le Président propose aux membres du Comité Syndical d'examiner la liste des opérations susceptibles d'être réalisées dans le cadre du programme prévu à l'article 8 du cahier des charges de concession pour l'année 2022.

Cette liste est la suivante :

Secteurs Intercommunaux	Communes	Intitulés des affaires	Montant HT	Montant TTC
ARGENTAT	FORGES	DISSIMULATION HTA au Masquet-bas	90 000,00 €	108 000,00 €
AYEN	ALLASSAC	DISSIMULATION Route de la Plaine T2	125 000,00 €	150 000,00 €
BRIVE	JUGEALS NAZARETH	DISSIMULATION Chemin des Prés	80 000,00 €	96 000,00 €
EGLETONS	CHAMPAGNAC LA NOAILLE	DISSIMULATION HTA Chabriere Nussanes	99 000,00 €	118 800,00 €
HAUTE VEZERE	MASSERET	DISSIMULATION BT Les Bertranges T2	105 000,00 €	126 000,00 €
LARCHE	LISSAC SUR COUZE	DISSIMULATION BT La Micauterie T1	96 000,00 €	115 200,00 €
SAINT PRIVAT	SAINT PRIVAT	DISSIMULATION HTA Lachamp	80 000,00 €	96 000,00 €

L'enveloppe sera de 675 000 €

Approuvé à l'unanimité

### **Point sur l'avancée de la Négociation du Cahier des Charges**

Monsieur DUMOND indique qu'on est parti sur la renégociation du cahier des charges. L'ancien cahier des charges pouvait convenir notamment jusqu'à 2017 car il comportait des lissages mais, actuellement, il fait perdre beaucoup d'argent car il n'y a plus ces lissages.

A partir de 2022, on intègre les travaux qui ont été réalisés en de 2020, on a une baisse considérable de la redevance en R2, on passerait sous la barre des 400 000 €.

Il y a déjà eu 4 réunions. On a fait appel à un assistant MO.

La formule que nous avons choisie comporte des lissages sur 5 ans.

Si on le signe, il y aura 1 350 000 € de redevance (R1 +R2).

Après diagnostic de nos installations, ENEDIS a présenté tous les travaux qu'il envisage de faire dans les 5 ans à venir : dissimulation et remise à niveau des ouvrages, la sécurisation de 10 bourgs, des renforcements, 13 km de réduction de fils nus (20 millions d'euros en 5 ans).

La redevance de concession : Il faut signer avant le 31 décembre 2022. ENEDIS doit envoyer le texte le 10 décembre. C'est au cours de la réunion du 17 décembre qu'il sera présenté. Le textes sera envoyé le 10 décembre en même temps que les convocations. Cela donne le temps de lire le document avant de se prononcer.

## **Urbanisme – impact de certaines prescriptions des PLUI**

Monsieur BARTHUEL indique que certains secteurs ont posé des questions concernant la dissimulation des réseaux électriques dans le PLUI.

Monsieur BARTHUEL indique qu'un PLUI ne peut imposer la dissimulation des réseaux qu'aux pétitionnaires. D'autres règles s'imposent quand il y a l'ABF. L'affaire ne concerne que le pétitionnaire et la commune.

## **Protocole PCT**

Monsieur BARTHUEL indique que le protocole signé entre la FDEE et ENEDIS arrivera à échéance le 31 décembre 2021.

Le protocole PCT sera intégré dans le nouveau cahier des charges. Il y aura toujours cette PCT lors des demandes d'extensions hors FACE.

## **Travaux de réhabilitation Avenue Jean Jaures à Malemort**

Il y a un partage de maîtrise d'ouvrage entre l'Agglo de Brive, la ville de Malemort et la FDEE19.

Il s'agit de faciliter le déroulement des travaux ;

La convention, elle va durer 4 ou 5 ans, jusqu'à quasiment la fin du mandat. Elle couvre toutes les tranches.

Il faut prendre une délibération pour autoriser le président à signer avec la ville de Malemort et l'Agglomération de Brive

Approuvé à l'unanimité

## **Convention de servitude à Perpezac le Blanc**

Approuvé à l'unanimité

## **Achat de terrain**

Il s'agit d'une affaire un peu ancienne.

Désormais, on fait des conventions de mise à disposition de terrain. Une indemnité est versée aux propriétaires.

Approuvé à l'unanimité

## **ECLAIRAGE PUBLIC**

### **Compétence exploitation et maintenance**

Monsieur BARTHUEL indique que la convention financière Xaintrie Val Dordogne avec l'Etat est accordée.

Suite aux analyses et aux devis réalisés par les maîtres d'œuvre, 58 armoires et 97 luminaires vont être rénovés.

Les restes à charge des secteurs se situent entre 14 100 €uros et 19 000 €uros suivants les travaux demandés par les communes. Les forfaits sont variables

Les devis et les conventions sont en cours de signature, les travaux vont démarrer au 1<sup>er</sup> semestre 2022. C'est un engagement pris avec l'Etat.

La Préfecture a encore besoin de documents.

Monsieur BARTHUEL indique que certains élus ont fait remonté leurs interrogations concernant la prise de compétence exploitation-maintenance de l'éclairage public dans les communes.

Monsieur MANIERE, président de la commission éclairage public, prend la parole pour dire que des maires sont intéressés à la fois pour l'entretien de l'éclairage public et les travaux.

Il ajoute qu'il serait judicieux de faire les travaux d'éclairage public et les travaux de réseaux ER en même temps car les maires ne savent plus à quelle entreprise s'adresser. C'est assez ingérable car il y a une entreprise pour l'éclairage, une autre entreprise pour les travaux ER et encore une autre pour des travaux de maintenance.

Monsieur BARTHUEL indique qu'une commission éclairage public sera programmée en janvier 2022 et qu'il faudrait raccourcir le marché éclairage public de 6 mois si les minimums sont faits et qu'on pourrait démarrer un marché global au 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Monsieur MANIERE indique que, pour ce qui est de l'entretien, il serait intéressant de tenir un bordereau d'entretien unique pour toutes les communes de la Fédération pour que tout le monde ait les mêmes tarifs.

Monsieur BARTHUEL indique qu'il faut commencer à faire ce travail au 1<sup>er</sup> semestre 2022 pour que les communes puissent délibérer et on pourrait mettre en place le service en 2023.

Les communes financeront les frais de fonctionnement de l'éclairage public, elles ont besoin du montant à inscrire dans leur budget.

Il y aura une gestion administrative au niveau de la FDEE pour les DICT, il faudra certainement embaucher une personne dédiée à l'éclairage public.

### **Discours de Monsieur DUMOND pour le départ de Madame VIGER, gestionnaire administrative**

Monsieur DUMOND demande à Madame VIGER de le rejoindre.

Il prend la parole et indique que, quand elle est arrivée à la Fédération, elle a eu beaucoup de courage et d'abnégation, qu'elle a gravi les échelons. Elle a eu un énorme challenge à relever tout au début car il y avait tout à construire. Il félicite la qualité de son travail. Il lui indique son entière confiance depuis 11 ans.

Il lui souhaite beaucoup de réussite pour la suite et lui offre un cadeau.

Les membres applaudissent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h20.

Le Président,  
Christian DUMOND

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

Le Secrétaire,  
Yves FLEURY

A blue ink signature featuring a large, wide loop at the top, followed by a vertical stroke and a horizontal stroke at the bottom.